

L'agriculture au Népal

La population du Népal est rurale (84 % de la population vit à la campagne) et elle est dépendante de l'agriculture.

Les surfaces cultivées ne représentent que 18 % de la superficie totale du pays et ne peuvent être étendues.

Situé au centre de la chaîne himalayenne, le Népal dispose d'un relief essentiellement montagneux, mais aussi d'une zone de plaine. Kushmishera se situe dans la zone de basses montagnes. Le climat est tempéré à subtropical. Les hivers sont plus ou moins longs et rigoureux suivant l'altitude.

Carte 1 – Densité de la population, par district, en 2011 et zonage altitudinal

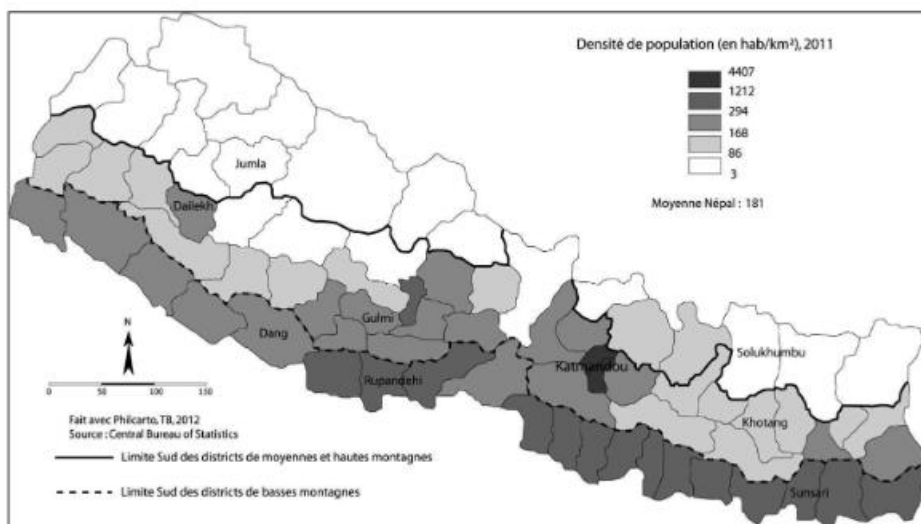


Tableau 2 - Répartition de la propriété foncière agricole

L'agriculture népalaise est essentiellement familiale. Elle est réalisée sur de petites exploitations. En 2001, leur taille moyenne était de 0,8 ha. Plus de 90 % des exploitations ont une superficie inférieure à 2 hectares (tableau). 61 % des exploitations ne sont pas autosuffisantes. En basse montagne seulement 13 % sont auto-suffisantes.

	< 0,5 ha	0,5 ha <...< 2 ha	> 2 ha
Pourcentage d'exploitations	47	44	9
Pourcentage de la superficie	50	54	31

Cette population dépend des revenus des migrants travaillant hors des villages, au Népal ou à l'étranger. Un ménage sur deux bénéficie d'envois d'argent par les migrants. Les migrations temporaires de travail sont complémentaires avec l'agriculture, car elles permettent d'acheter des denrées, éventuellement des terres agricoles, et pour la famille du migrant de rester sur l'exploitation.

Carte 2 – La diffusion spatiale des migrations internationales, 1991-2011

